

Réhabilitation au rabais

Depuis les premiers déménagements dans la tour, la radiale et la petite couronne de la Maison de Radio France, les salarié-e-s qui aménagent dans leurs nouveaux bureaux constatent que tous les aménagements sont faits au rabais, ou pire, sont inachevés.

La liste des dysfonctionnements est très longue: espaces de travail mal ou pas adaptés aux activités, répartition géographique des salarié-e-s sans cohérence et sans aucun rapport avec les liens fonctionnels nécessaire, verres sérigraphiés rendant le regard sur l'extérieur impossible, bureaux implantés en 2ème ou 3ème jour sans véritable éclairage naturel, espaces aveugles, éclairage artificiel agressif, médiocre et non individuel, climatisation défaillante, (27°C) espace de circulation insuffisant, mobilier inadapté, absence de stores permettant à chacun, lorsque c'est nécessaire de se protéger des rayonnements solaires ou des éblouissements, cloisons en verre sonores et ne permettant plus aucune intimité, open space trop vastes et bruyants, absence de lieu de confidentialité pour téléphoner ou dialoguer, desserte des ascenseurs trop longue, etc.

Quant au self, l'aménagement réalisé par la Direction rend le niveau sonore insupportable (87dB(A) en moyenne avec des pointes à 94dB(A)), ne permet pas le respect des règles d'hygiène, la préservation d'un moment de repos et de détente pour les salarié-e-s de Radio France, des conditions de travail décentes pour les salarié-e-s de la restauration !

Il ne s'agit de pas de situations provisoires mais des installations définitives pour les décennies qui viennent !

Les problèmes sont connus depuis plusieurs mois par la Direction puisque les élu-e-s du CHSCT comme du CE avaient émis un certain nombre d'alertes sur ces questions.

Tous ces constats sont inadmissibles car ils sont le résultat d'économie à tous les étages... Economies qui se font dans le plus grand mépris des salarié-e-s, sans aucune concertation sur leur besoin, leurs organisations de travail. Les syndicats, CFDT CFTC CGT FO et SUD, ne peuvent accepter de voir les conditions de travail se dégrader alors que la réhabilitation promettait le contraire.

Pour que ces conditions de travail ne deviennent pas la norme, pour que la Direction s'engage à revenir sur ce qui ne va pas, vous devez signaler tous ces problèmes aux élu-e-s du CHSCT (comité hygiène, sécurité et conditions de travail) sans attendre à l'adresse suivante : chsct@radiofrance.com

Le 17 novembre « jour de fête » de la Direction sera pour nous une journée de mobilisation.